



Données récentes et encodage en ligne

par Arnaud Laudelout et Thierry Kinet

Si la publication récente de l'atlas "Amphibiens et reptiles de Wallonie" a permis de dresser le bilan de l'évolution de l'herpétofaune wallonne au cours des dernières décennies, cela ne signifie pas nécessairement que la situation actuelle de chaque espèce est précisément connue. Loin de là même, puisque pour de nombreux sites intéressants, les dernières données connues datent maintenant de huit à dix ans...

Dans le contexte de recul généralisé de notre herpétofaune, il est nécessaire de disposer de données actualisées attestant de la présence ou de la raréfaction des espèces sensibles, mais aussi de celles qui sont encore assez abondantes. Ceci permet notamment d'évaluer la cohérence du réseau d'aires protégées, de suivre l'évolution des populations et de définir les sites prioritaires pour la création de réserves naturelles et la réalisation d'actions de gestion... Vous trouverez en page 14 de ce numéro un premier pas dans cette direction avec l'enquête sur la situation actuelle du crapaud calamite en Wallonie. Ensuite, il reste de belles trouvailles à faire, comme vous le montrera l'article sur les découvertes herpéto marquantes en 2007 publié dans ce numéro.

Yvan Barbier (FUSAGx - CRNFB) a développé pour le compte de la Région wallonne un système d'encodage en ligne multigroupes. Par le biais d'une interface cartographique, ce système permet l'encodage, la visualisation, la gestion de ses propres données... ainsi que l'exportation de celles-ci en format Excel et dans Google Earth. Un très bel outil à destination de tout naturaliste qui est invité à encoder ses observations de plantes, de chauves-souris, d'oiseaux, de papillons, de coccinelles, de libellules... Et bien entendu, aussi, de reptiles et d'amphibiens pour lesquels le groupe de travail Raîenne de Natagora est reconnu, par la Région wallonne, comme l'interlocuteur privilégié et le gestionnaire des données herpétologiques !

Ce portail permet en outre de faciliter l'échange d'informations entre observateurs, groupes de travail, conservateurs de réserve, agents DNF... Il permet également la mise à jour quasi automatique des descriptions des sites de grand intérêt biologiques présentés sur le serveur biodiversité de la DGRNE. Nous vous invitons donc à utiliser ce système, même si nous accepterons toujours les anciens formulaires, qui seront encodés par ce biais...

Le portail d'encodage en ligne est disponible en suivant cette URL : <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage> ou via le site www.rainne.be. Les données de migration de batraciens doivent toutefois toujours nous arriver via les tableaux traditionnels.

**Raîenne est le " pôle herpétologique " de Natagora
qui a pour objectifs l'observation, l'étude et la
protection des amphibiens et des reptiles.**

**Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre
de programmes de recherches et de protection
financés par Région wallonne**



RÉGION WALLONNE



Photo : A.Laudelout

Sommaire

Edito...

L'encodage en ligne 1

Centrale herpéto ...

Découvertes herpétologiques marquantes pour 2007 2-3

Action ...

Création d'une mare forestière sur le site de la Noire
Terre à Roucourt (Péruwelz) 4

Le Dossier ...

Les grenouilles vertes : un groupe complexe 6

Enquête ...

Batraciens sur les routes 10
Les lucilies bufonivores 10

Actualité...

De nouveaux cas de morsures de vipère 11

Action...

La ZHIB des marais de Douvrain et les aménage-
ments pour le crapaud calamite 13

Projet ...

Aidez Natagora à protéger le crapaud des joncs 14

Enquête ...

Le crapaud calamite 14

Le prix Raîenne 2008 15

Découvertes herpétologiques marquantes pour 2007

L'année 2007 a été marquée par quelques belles découvertes herpétologiques. Ces découvertes concernent essentiellement des populations méconnues de reptiles. La principale découverte batrachologique concerne l'existence d'une importante population de tritons crêtés dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (voir l'Echo des Rainettes n°1).

La découverte la plus remarquable de l'année est certainement celle d'une abondante population de lézards des murailles (*Podarcis muralis*) à la gare de Tournai. Il s'agit là de la seconde population de lézard des murailles connue dans la province du Hainaut (la première étant située à la gare d'Erquelinnes en Haute-Sambre).

La découverte a été effectuée par Matthieu Bufkens qui a rapidement entamé des démarches auprès de la SNCB afin de protéger la population. Cette action a été récompensée par la remise d'un « lézard d'or » lors de la remise du prix Raîenne en 2007 (voir l'article dans le n°23 du magazine Natagora).

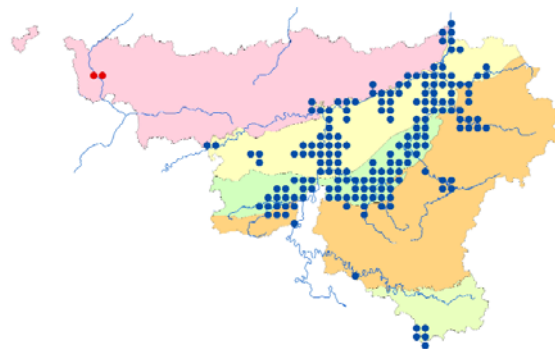
Une population de coronelle lisse a été découverte en Ardenne centrale, à Ortheuville, dans la vallée de l'Ourthe occidentale (observateur : Eric Graitson). Cinq individus ont été observés le 18 juin sur le mur de soutènement de l'ancienne voie vicinale qui borde la route de la vallée. Il s'agit en fait d'une redécouverte, la dernière mention de cette espèce dans cette région ayant eu lieu il y a près de quarante ans ! Cette couleuvre discrète avait déjà été recherchée préalablement à deux reprises à cet endroit mais sans succès. Dans cette partie de l'Ardenne, les habitats favorables à cette espèce thermophile sont fort rares et les populations de coronelles sont pour la plupart très isolées.

Une coronelle lisse a été observée à trois reprises à la fin du mois d'août dans les Hautes Fagnes. L'observation a été effectuée par Philippe Frankart dans les Fagnes de l'Est. Auparavant, l'espèce n'avait été signalée qu'à une seule occasion dans les tourbières des Hautes Fagnes, au Mont Rigi, dans les années 1920 ! La présence de ce serpent thermophile dans les tourbières froides du haut plateau ardennais est pour le moins surprenante. Il s'agit vraisemblablement là d'un individu erratique. Le milieu choisi par l'animal était assez singulier : un andain de végétation broyée.

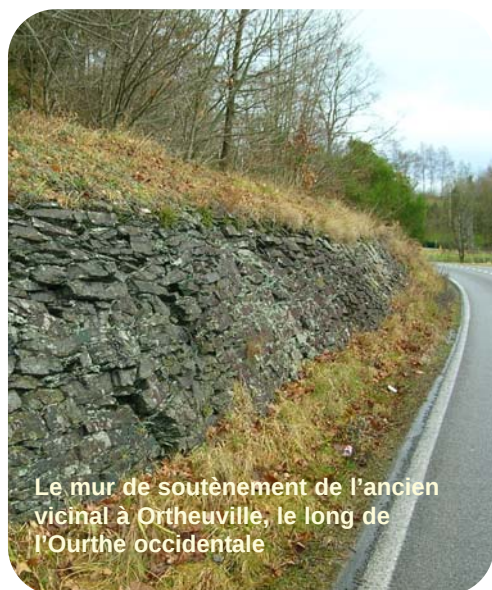


Lézard des murailles sur le ballast de la gare de Tournai

photo M.Bufkens



Répartition du lézard des murailles. En bleu, les données d'après l'atlas ; En rouge, les nouvelles données



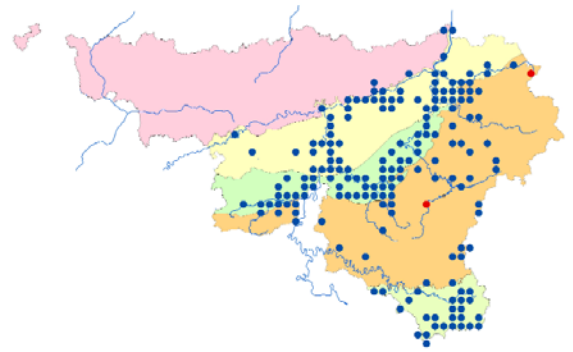
Le mur de soutènement de l'ancien vicinal à Ortheuville, le long de l'Ourthe occidentale

photo S.Rouxhet



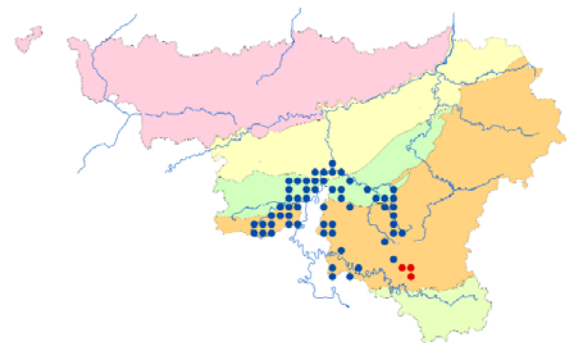
photo M.Paquay

Deux stations méconnues de vipère péliade ont été découvertes en été et automne 2007 dans la basse vallée de la Vierre, à Martilly et Straimont, en amont du lac de la Vierre. Une femelle adulte a été observée au pied d'une haie dans une prairie à Martilly. Dans le village voisin, à Straimont, c'est une dame qui fut mordue dans son jardin alors qu'elle mettait sécher son linge. Le lieu de l'accident est situé à proximité immédiate d'une réserve naturelle Natagora où l'on peut espérer découvrir prochainement cette espèce menacée. Auparavant, la vipère n'avait été signalée dans cette vallée qu'à Bertrix, il y a plusieurs décennies. Sur base de la présence de la vipère dans cette localité, en 1968, G.H. Parent jugeait possible la présence de l'espèce dans la basse vallée de la Vierre. Il aura fallu attendre 40 ans pour confirmer l'existence de populations de vipère dans cette partie de l'Ardenne. Soulignons que ces deux nouvelles localités sont situées en extrême limite sud-orientale d'aire de répartition pour cette espèce en Wallonie.



Répartition de la couleuvre coronelle. En bleu, les données d'après l'Atlas ; En rouge, les nouvelles données

Une autre découverte remarquable se rapporte à celle du lézard des murailles à Virton. L'observation, réalisée par Jean-Paul Jacob et Annie Remacle, a été effectuée sur les voies ferrées à proximité de la ville. Connue dans la région frontalière, de Torgny - Harnoucourt à Gérouville, Le Lézard des murailles était absent de Virton il y a encore quelques années. L'espèce progresse le long des voies ferrées et a atteint la localité de Chenois.



Répartition de la vipère péliade. En bleu, les données d'après l'Atlas ; En rouge, les nouvelles données

On signalera également la découverte du lézard des murailles et de la coronelle à Vogenée dans le centre de l'Entre Sambre-et-Meuse. Les observations ont été effectuées par Jacques Bultot, Christophe Danaux, Eric Graitson et Alain Paquet lors d'une excursion le 18 août 2007. Il s'agit d'une extension des populations découvertes dans la région de Walcourt il y a quelques années. Rappelons que ces deux espèces sont rarissimes dans le bassin de la Sambre.



Le lieu d'observation de la couleuvre coronelle dans les Hautes-Fagnes : un andain de végétation broyée au coeur de la tourbière

photo A. Pironet

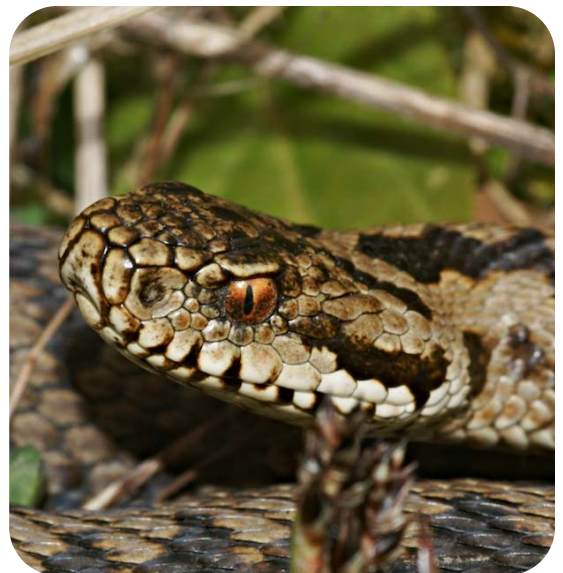


photo J. Delacre

Amphibiens et Reptiles de Wallonie présente nos espèces au fil d'un ensemble de monographies qui abordent l'identification, le cycle de vie, les déplacements, le régime alimentaire, les habitats, la répartition wallonne, les effectifs et les tendances perceptibles pour chaque espèce, y compris celles introduites.

Jacob, Percsy, de Wavrin, Graitson, Kinet, Denoel, Paquay, Percsy, Remacle. **Amphibiens et reptiles de Wallonie**. Editions Aves-Raïne et Région wallonne. Disponible à la boutique verte Natagora



Création d'une mare forestière sur le site de la Noire Terre à Roucourt (Péruwelz)

Le site de la Noire Terre occupe une superficie de 12 ha. Il est localisé au sud du canal Nimy – Blaton et à l'ouest du Château d'Arondeau. Propriété du Ministère de l'Équipement et du Transport de la Région Wallonne (MET), sa gestion est assurée actuellement par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE).

Ce site Natura 2000 est constitué de boisements alluviaux, d'une zone plus ouverte en voie de recolonisation forestière (mégaphorbiaies, cariçaies et rose-lières), de plusieurs petits ruisseaux et fossés et d'un talus buissonneux en bordure du canal. Il est traversé par la Verne de Bury et animé de nombreuses sources.

A l'endroit du site, le niveau piézométrique moyen de la nappe du calcaire carbonifère oscille généralement aux environs de 30 mètres d'altitude, ce qui signifie que cette nappe se trouve là dans des conditions proches de l'artésianisme.



La partie boisée sous eau

Aménagement de plans d'eau pour les amphibiens

Malgré le caractère humide de l'endroit, le nombre de points d'eau favorables à la reproduction des amphibiens est assez faible. Cela s'explique par le drainage naturel par le cours d'eau et les fossés bordant le site, et surtout par l'envasement des points d'eau par le couvert forestier. L'herpétofaune présente compte 7 espèces : la Grenouille rousse, la Grenouille verte, le Crapaud commun, les Triton alpestre, palmé et ponctué et l'Orvet.

En 2007, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a introduit un projet de restauration de mares et de mégaphorbiaies par le biais de la Semaine de l'arbre. L'action s'est concentrée à un endroit où les eaux d'une source généreuse se perdent directement dans un fossé et plus loin dans la Verne de Bury.

Février 2008, les premiers travaux ont consisté à créer une vaste clairière en abattant quelques grands ligneux. Un grutier a ensuite réalisé un étrépage sur toute cette zone éclairée et a dévié le ruissellement de la source en colmatant la sortie vers le fossé.

La source concernée par les aménagements est une source dite "limnocrène" (du grec limnos - mare, étang et krènè - source); elle est dite limnocrène quand l'eau jaillit directement du sol et forme tout autour une fontaine, une mare ou un étang. Cette eau de source est ferrugineuse.



Etrépage de la clairière



Recreusement du fossé

Le résultat fut immédiat et spectaculaire puisque toute la clairière fut rapidement sous eau, permettant à cette zone de retrouver son caractère humide et pionnier. Par le creusement d'un chenal et l'aménagement d'un seuil, le trop plein alimentera en eau un fossé aveugle qui s'atterrissait rapidement à la belle saison. Dans le même temps, une autre parcelle fut étrepée et une mare y a été creusée; une deuxième, plus petite, a été réalisée dans une clairière adjacente.

Ces travaux ont été préparés notamment par une équipe de bénévoles présents le samedi 2 février, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides. Qu'ils soient tous remerciés! Remerciements également à Gérald Duhayon, à la section Bon-Secours des CNB, à la DGRNE, à la CCGRND et au MET.



La clairière sous eau

Un groupe complexe : les grenouilles vertes



photo T. Kinet

texte par Christiane Percsy
[christiane.percsy(AT)natagora.be]

Un peu d'histoire

On considère aujourd'hui que les grenouilles « vertes » constituent un genre à part, nommé *Pelophylax*, et ne font plus partie du genre *Rana* (qui comprend, entre autre, la grenouille rousse). Il est vrai que la systématique des grenouilles « vertes » est devenue bien complexe ! Si, en 1758, Linné ne décrivait qu'une seule espèce de grenouille verte, on compte aujourd'hui 24 unités taxonomiques, dont 14 sont présentes en Europe et sur le pourtour méditerranéen.

Cette grande diversité des grenouilles « vertes » s'explique notamment par l'alternance de périodes glaciaires et interglaciaires, depuis le Pliocène (il y a plus de 5 millions d'années). Les glaciations ont eu un impact profond sur la répartition des espèces qui vivaient en Europe, les obligeant à se déplacer pour s'adapter aux changements du climat. Pendant les périodes d'avancée des glaciers, des populations de grenouilles ont été séparées les unes des autres pendant un temps suffisamment long pour qu'elles se différencient génétiquement. Lors du recul des glaces, les nouvelles espèces formées ont pu se rencontrer et, parfois, s'hybrider.

Ainsi, il y a quelques centaines de milliers d'années, l'hybridation de la grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) avec la grenouille de Lessona (*P. lessonae*) a donné naissance à la grenouille verte proprement dite (*P. kl. esculentus*). Cette dernière s'est alors répandue à travers l'Europe en se reproduisant grâce un procédé inhabituel : l'hybridogénèse.

Chez la plupart des vertébrés, les cellules reproductrices d'un individu contiennent un mélange des gènes de ses deux parents. Mais lorsque se forment les cellules reproductrices (ovules et spermatozoïdes) chez *P. kl. esculentus*, celles-ci conservent le patrimoine génétique d'un seul des deux parents : soit *lessonae*, soit *ridibundus* (1). Ainsi, l'un des deux génomes est totalement éliminé par l'autre, qui lui « vole » sa place. C'est pourquoi, pour les distinguer des espèces au sens habituel du terme, on appelle ces hybrides klepton, mot qui provient du grec et signifie « voler, dérober ». Le nom latin de ces hybrides est complété par l'abréviation kl., situé entre le genre et l'espèce.

Dans l'essentiel de son aire de répartition (en particulier en Belgique), *P. kl. esculentus* se reproduit avec *P. lessonae*, en ne livrant que le génome *ridibundus*, son génome *lessonae* étant éliminé : la descendance sera donc de type *P. kl. esculentus*. Mais dans certaines régions d'Europe, le mode de reproduction de *P. kl. esculentus* est différent, ce qui rend ce groupe encore plus complexe. Pour plus de détails, voyez les références en fin d'article.

Un groupe de scientifiques mené par Darrel Frost a investigué la question des relations évolutives entre les différentes espèces d'amphibiens en analysant l'ADN de 522 espèces d'amphibiens. Il a ainsi produit une classification qui bouscule la nomenclature qui était utilisée jusqu'à présent. Les tritons palmés et ponctués y sont classés dans le genre *Lissotriton*, le triton alpestre dans *Mesotriton*, le calamite dans *Epidalea*...

Le passage des grenouilles « vertes » dans le genre *Pelophylax* s'accompagne de changement dans le nom d'espèce : *Rana ridibundata* et *R. esculenta* deviennent *Pelophylax ridibundus* et *P. esculentus* car si *Rana* était féminin, *Pelophylax* ne l'est plus !

(1) Il peut arriver que les cellules reproductrices conservent les chromosomes des deux parents à la fois. La descendance comportera trois chromosomes au lieu de deux : il s'agit d'individus triploïdes, qui auront la particularité de se reproduire entre eux. En effet, en dehors de ce cas de figure, la descendance de *P. kl. esculentus* croisées entre elles est peu viable. Mais cela est une autre histoire...

Ne confondons pas vert et brun



La distinction entre les grenouilles « vertes » et les grenouilles « brunes » de chez nous n'est pas très difficile. Le terme de grenouille « brune » recouvre, dans notre région, les trois espèces : grenouille rousse (*Rana temporaria*), grenouille agile (*R. dalmatina*) et grenouille des champs (*R. arvalis*). Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas la couleur qui permet de les différencier : il existe des grenouilles « vertes » toutes brunes et des grenouilles rousses (*Rana temporaria*) qui prennent des colorations verdâtres !

La conjonction des critères suivants permet de les distinguer à coup sûr :

- Les grenouilles « vertes » ont des yeux saillants, assez rapprochés sur le dessus de la tête, davantage que les grenouilles « brunes ».

photo Y.Barbier

- Les grenouilles « vertes » mâles possèdent des sacs vocaux externes aux coins de la bouche (peu visibles au repos); leur chant est caractéristique.

- Les grenouilles « vertes » n'ont généralement pas de tâche temporale noire allant de l'oeil au-delà du tympan, comme chez les « brunes »; il existe toutefois des exceptions.

- Les grenouilles « vertes » ont des moeurs aquatiques pendant l'essentiel de leur période d'activité, alors que les grenouilles « brunes » quittent généralement l'eau après la période de reproduction.

Et la grenouille taureau ?

La confusion entre grenouilles « vertes » et grenouille taureau est possible, vu qu'elles peuvent avoir une coloration générale semblable. On a bien souvent signalé des grenouilles taureau ... qui se sont avérées être de grosses grenouilles « vertes » !

La grenouille taureau (*Aquarana catesbeiana*) possède un pli cutané partant de l'oeil et descendant derrière le tympan,

Les amours insolites d'une grenouille "verte" exotique mâle et une grenouille taureau femelle



photo J.Bultot

vers l'arrière de la lèvre. Mais la présence de ce pli n'est pas suffisante pour déterminer l'animal : des grenouilles vertes peuvent en posséder un aussi ! La taille n'est pas un critère suffisant non plus, même si la grenouille taureau est généralement plus grande : les grenouilles rieuses âgées peuvent atteindre des tailles considérables et les jeunes grenouilles taureau ne sont pas particulièrement grandes.

Comment éviter la confusion ? C'est la conjonction des caractéristiques suivantes qui permet l'identification :

- La grenouille taureau ne possède pas de plis dorso-latéraux nets le long du corps, comme les grenouilles « vertes » et « brunes » ; ceci est un critère déterminant.
- La grenouille taureau possède un pli cutané entourant le tympan ; ce critère n'est pas suffisant, comme dit plus haut.
- Le tympan est de grande taille, au moins aussi grand que l'oeil ; ceci est particulièrement frappant chez le mâle.
- La grenouille taureau est généralement plus grande et plus massive.
- Le chant est caractéristique : un beuglement sourd et profond.

Quelles grenouilles "vertes" en Wallonie ?

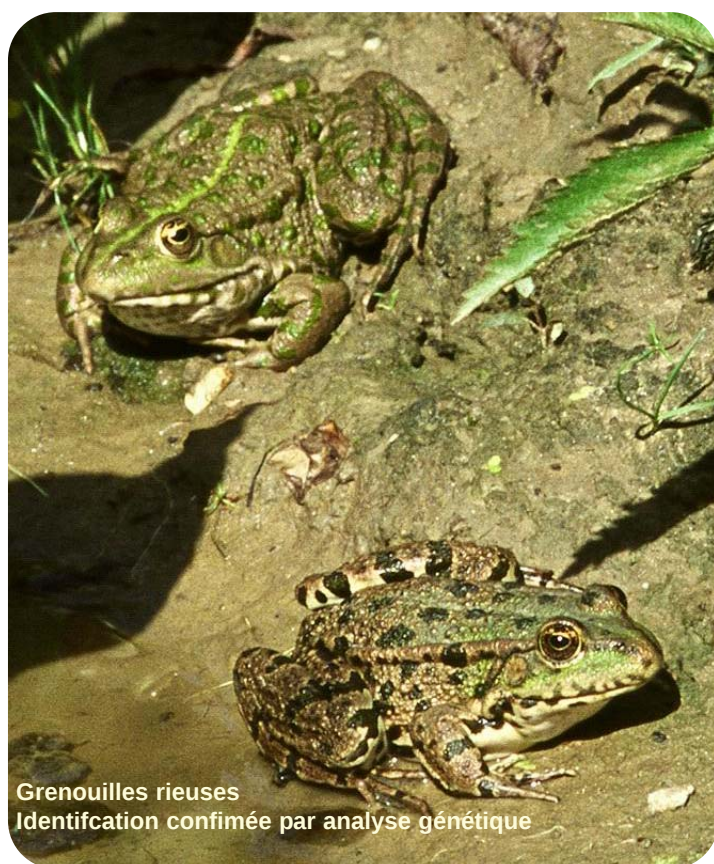


photo C & N Percsy

La Belgique a été colonisée spontanément par la grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*) et par la grenouille verte (*P. kl. esculentus*). Cette espèce et ce kleton sont donc indigènes en Belgique. Par contre, la grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), qui occupe notamment l'Europe centrale, est arrivée chez nous suite à des introductions par l'homme (il y a quelques décennies, pour la consommation des cuisses et surtout, aujourd'hui, par la vente de « grenouilles de jardin » par les marchands de plantes aquatiques ou les animaleries).

En Brabant, en Hesbaye et dans une partie de la vallée de la Meuse, la grenouille rieuse s'est tellement bien adaptée qu'elle est devenue la grenouille « verte » la plus abondante. Sa réussite est due à ses bonnes facultés de dispersion et à la compétition efficace qu'elle exerce sur nos grenouilles « vertes » indigènes : elle est plus compétitive à la fois dans la défense d'un territoire, l'alimentation et l'accouplement. Et elle peut s'hybrider avec nos espèces.

Signalons encore, pour être complet, que la grenouille rieuse n'est pas la seule grenouille « verte » introduite en Belgique : des grenouilles de Bedriaga (*Pelophylax bedriagae*), originaires d'Egypte, ont été observées dans la nature en Flandre comme en Wallonie, mais de façon localisée seulement. Des grenouilles de Perez ont aussi été signalées en Wallonie.

Comment déterminer les grenouilles vertes ?

Une détermination rigoureuse des grenouilles « vertes » passe par des analyses génétiques ... ce qui n'est guère applicable à grande échelle ! Nous allons donc tenter de cerner des critères de terrain donnant des résultats satisfaisants. Mais il faut rester conscient que la distinction des diverses grenouilles « vertes » sur le terrain est délicate, d'autant plus que nous pouvons nous trouver devant des animaux de provenance lointaine et indéterminée.

Seront analysés ici les trois espèces les plus répandues en Wallonie : la grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*), la grenouille verte (*P. kl. esculentus*) et la grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*).

Outre des détails de coloration, les critères utilisés sur le terrain sont de deux ordres.

Grenouille verte (*P. kl. esculentus*)
 Identification confirmée par analyse génétique



photo C & N Percsy

- Les critères morphologiques : longueur du corps, longueur du tibia, longueur du premier orteil, taille et forme du tubercule métatarsien. En fait, ces tailles doivent être évaluées en valeur relative, pour éliminer la variabilité due à la taille générale de l'animal. De plus, les mesures faites sur un individu isolé ne sont pas toujours déterminantes, l'intervalle des valeurs possibles pour deux espèces distinctes pouvant se recouvrir. Ces critères doivent donc être interprétés avec prudence.

- Les critères acoustiques : toutes les grenouilles « vertes » mâles émettent des cris (« kwak ») non distinctifs; par contre, le chant est caractéristique de l'espèce. Si l'idéal est de procéder à l'analyse du chant sur un oscillogramme ou un sonogramme, il est possible, avec l'habitude, de travailler à l'oreille (voir encadré).

Voici un tableau présentant un ensemble de critères qui, d'après notre expérience, est le plus fiable pour distinguer les trois espèces couramment rencontrées en Wallonie. Plus le nombre de critères vérifiés est grand, plus la détermination est sûre.

	<i>Pelophylax lessonae</i>	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	<i>Pelophylax ridibundus</i>
Longueur du corps	jusqu'à 8 cm	jusqu'à 12 cm	jusqu'à 13 cm (exceptionnellement plus)
Longueur des pattes	courte	intermédiaire	longue
Taille et forme du tubercule métatarsien	grand, en demi-cercle,	intermédiaire, forme variable,	petit, forme variable (rectangulaire ou triangulaire)
Longueur du tubercule métatarsien	de longueur > ou = à 1/2 longueur de l'orteil	de longueur < à 1/2 longueur de l'orteil	de longueur < ou = à 1/3 de la longueur de l'orteil
Coloration au niveau des cuisses et de l'aîne	souvent (mais pas toujours) présence d'une teinte jaune vif	présence ou non d'une teinte jaune vif	pas de teinte jaune vif
Sacs vocaux	blancs, parfois rosâtres	grisâtres à gris	gris à gris foncé
Chant	continu, assez long et uniforme	moins long et plus modulé	saccadé

Nous avons testé la validité de notre méthode de détermination par la confrontation de nos identifications de terrain avec des analyses par électrophorèse : ces analyses ont été réalisées par le laboratoire d'Ecologie et des Hydrosystèmes fluviaux (Prof. P. Joly), Université Claude Bernard, Lyon 1.

Elles ont montré que les distinctions que nous avons effectuées entre grenouilles indigènes d'une part (*Pelophylax lessonae* et *P. kl. esculentus*) et grenouilles exotiques d'autre part (*P. ridibundus* et autres apparentés) sont valables à 100%. Par contre, la distinction entre grenouille verte et grenouille de Lessona est moins sûre, de même que celle des grenouilles exotiques entre elles.



Grenouille de Lessona (*P. Lessonae*)
 Identification confirmée par analyse génétique

photo C & N Percsy

ACEMAV (collectif), Duguet R. et Melki F. (eds) (2003): Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénopé, éditions Biotopé, Mèze (France), 480 pages.

Percsy C. & Percsy N. (2007). Quatre chapitres sur les grenouilles vertes in Jacob J.P. et al., Amphibiens et reptiles de Wallonie. Aves-Rainne et CRNFB, série « Faune-Flore-Habitats » n°2. Namur, 384 pages.

Percsy C. & Percsy N. (2008). Identification des grenouilles « vertes » (*Pelophylax*) en Wallonie : résultats de la confrontation de critères biométriques et acoustiques avec des analyses enzymatiques. Bulletin de la Société herpétologique de France (à paraître).

Enquête...

par Arnaud Laudelout [arnaud.laudelout(AT)natagora.be]

Batraciens sur les routes

Dans le cadre d'une convention de recherches financée par la région wallonne, nous réalisons une banque de donnée des sites de migration d'amphibiens. Les enquêtes précédentes (p.ex. l'enquête de C. Percsy réalisée au début des années 90) ainsi que les données reçues depuis lors nous ont permis de réaliser une première sélection d'environ 240 sites. Néanmoins, cette liste est probablement incomplète, en particulier dans une partie des Ardennes...

Vous pouvez accéder aux cartes présentant les sites connus sur le site de Rainne www.rainne.be

Nous faisons appel à vous pour compléter cette liste des sites de migration. Merci de communiquer toute information à [arnaud.laudelout\(AT\)natagora.be](mailto:arnaud.laudelout(AT)natagora.be) en précisant la localisation précise et, si possible, des infos sur les espèces rencontrées.



photo F.Hidvegi

Enquête...

par Mathias Gosselin [matthias.gosselin(AT)just.fgov.be]

Les lucilies bufonivores

Dans le cadre de ma thèse de doctorat en entomologie criminelle, j'étudie le genre *Lucilia* (Diptera, Calliphoridae), c'est à dire nos mouches vertes bien connues de chacun d'entre nous. Et pour une partie de mon travail, j'ai besoin de vous. Vous allez peut-être vous demander quel pourrait bien être le lien entre ces mouches vertes et nos amphibiens et pourquoi faire appel à vous. C'est très simple, deux espèces de ce groupe parasitent les crapauds communs vivants mais aussi d'autres amphibiens. Le scénario est toujours le même : après avoir pondu sur le crapaud, les larves fraîchement écloses migrent vers les cavités naturelles et se nourrissent de tissus vivants conduisant à la mort de l'amphibien. Ces larves me sont précieuses pour la poursuite de mon travail. Pourriez-vous m'avertir soit par téléphone, soit par mail si vous en découvrez et conserver l'objet (l'amphibien) de mes « désirs ».

Pour toutes modalités ou pour plus d'explications, n'hésitez pas à me contacter.



photo D.Testaert

Voici mes coordonnées (Matthias Gosselin tél. : 0476/385307 ; mail : gosselinmatthias@gmail.com).

De nouveaux cas de morsure de vipères

Le fait est suffisamment rare pour être souligné : en 2007, au moins 4 personnes ont été les victimes de morsure par la vipère péliade en Belgique.

En 1968, G.H. Parent dressait une synthèse des morsures en Belgique : «Dans notre pays, les cas de morsure par des vipères semblent très rares. Les accidents étaient probablement plus fréquents autrefois. En étaient principalement victimes les personnes qui se déplaçaient pieds nus». Ainsi, dans la région de Chimay, trois cas furent signalés sur une période de 27 ans au début du siècle précédent. A l'époque, le fait était déjà jugé assez rare pour être publié dans la presse.

Trois autres cas sont également signalés vers le milieu du siècle par Magotteaux dans cette même région, tandis que Parent mentionne 7 cas de morsure en Ardenne occidentale pour les décennies 1940 à 1960 : Gedinne, Vonêche, Tellin, Mirwart, Bouillon (deux cas) et Bertrix.

Depuis lors, les cas de morsure par des vipères se sont encore raréfiés, principalement en raison du fait que la vipère péliade a subi une régression importante en Wallonie au cours de ces dernières décennies. J. Hussin et G.H. Parent ont encore eu connaissance d'un cas de morsure survenu à Bouillon en 1983. Même si il est fort probable qu'un certain nombre de morsures par des vipères n'ont pas été portés à la connaissance des herpétologues, de tels accidents demeurent rarissimes dans nos régions.

Au début des années 2000, nous avons eu connaissance de quatre cas de morsure, tous dans le bassin de la Lesse :

- Smuid : l'accident est survenu le long d'une voie vicinale désaffectée
- Grupont : un ouvrier de la SNCB mordu sur la voie ferrée
- Feschaux : une dame mordue alors qu'elle faisait du jardinage
- Wiesme : un forestier mordu alors qu'il ramassait sa tronçonneuse déposée dans une plage de callune. Le lieu de l'accident correspond à l'endroit précis où trois vipères avaient été vues 10 ans auparavant par un naturaliste.

Les quatre cas de morsure par des vipères dont nous avons en connaissance en 2007 sont bien documentés. En Flandre, où il ne subsiste que deux populations de péliades, un adolescent s'est fait mordre dans le camp militaire de Brasschaet alors qu'il tentait de capturer une vipère.

En Wallonie, un naturaliste a été mordu dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse alors qu'il tentait également d'attraper une vipère pour la photographier. La morsure n'a pas eu de conséquences. Pas loin de là, un promeneur a été mordu au barrage du Ry de Rome à Couvin, il a été soigné à l'hôpital de Chimay. Le dernier cas est plus singulier : une dame fut mordue au début du mois d'octobre alors qu'elle mettait sécher son linge dans son jardin à Straimont, dans la vallée de la Vierre. L'accident a été relaté dans la presse. La présence de la vipère n'avait jusqu'alors jamais été renseignée dans les atlas de répartition pour cette partie de la vallée, elle a pu être confirmée par une autre observation effectuée cet été.

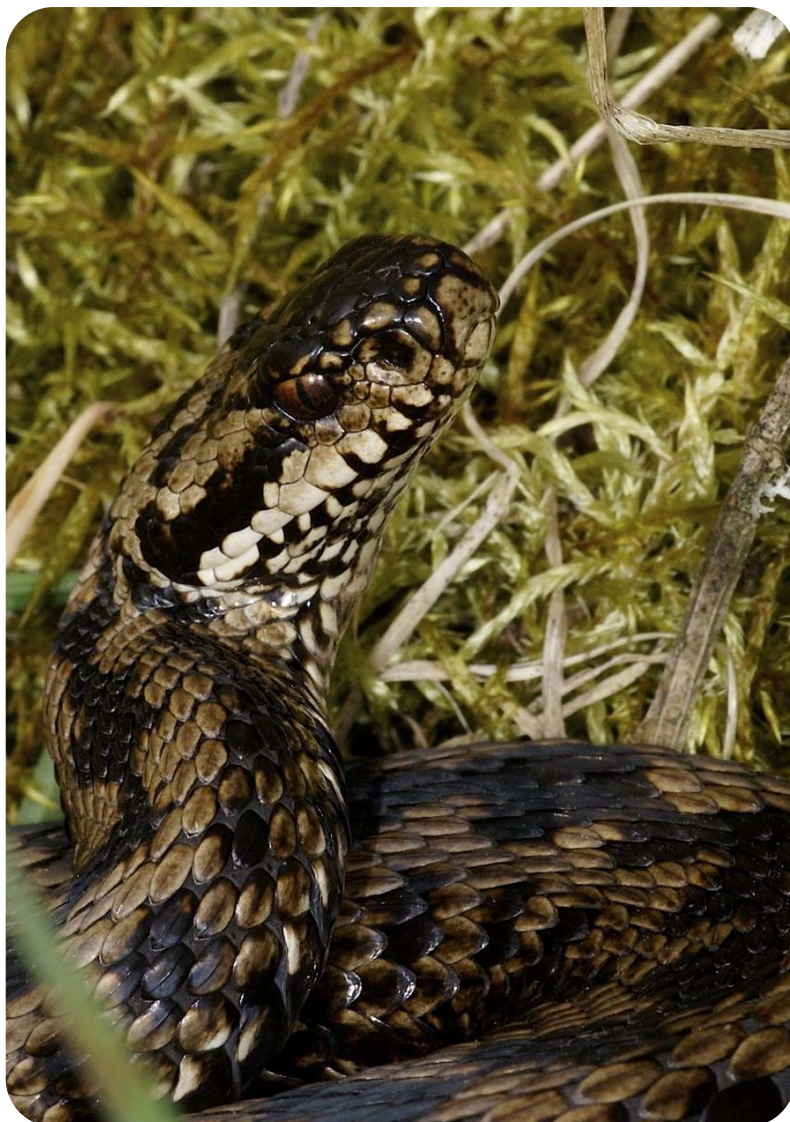


photo Jean Delacre

Rappelons que les morsures de vipères péliades ont rarement de graves conséquences. Entre 1997 et 2001, le centre antipoison de Lille a été appelé pour 30 cas de morsure par des vipères péliades. La plupart des envenimations ont eu lieu en Normandie et dans la région parisienne, où les péliades sont encore fréquentes par endroits. Dans 80% des cas, les conséquences de la morsure étaient bénignes, se limitant à une symptomatologie locale caractérisée par un gonflement local (presque toujours la main) douloureux entouré d'une rougeur. Les quelques cas d'envenimation plus sévères présentent des symptômes beaucoup plus graves : tachycardie, vomissements, douleurs abdominales, diarrhées, voire même choc anaphylactique, troubles de la conscience, coma... Ces patients ont ainsi reçu un antidote spécifique. Dans tous les cas la guérison est survenue sans séquelle. Soulignons également qu'aucun cas mortel n'est connu en Belgique, à une seule exception : à la fin du XIXème siècle, un habitant de Rièzes, fit, à la suite d'une morsure, une longue maladie dont il ne pu se remettre, désespéré, il mit fin à ses jours en jetant dans un puit !

Littérature

Hussin, J. & Parent, G.H. 1998. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 11 Données nouvelles (1985-1996) sur la chorologie et sur l'écologie de la Vipère péliade, *Vipera berus berus* Linné, en Belgique. *Les Naturalistes Belges* 79 : 257 - 269.

Magotteaux, E. 1962. Pss ! pss ! C'est une vipère ! *Au Pays des Rièzes et des Sarts* 3 : 43-48.

Parent, G.H. 1968. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 1 : Quelques données sur la répartition et sur l'écologie de la Vipère péliade (*Vipera berus berus* L.) en Belgique et dans le NE de la France. *Bulletin de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique* 44: 34 pages.

Site internet : www.chru-lille.fr/cap/ca5-02mai2.htm

Boutique-verte.be

Découvrez tous nos ouvrages sur les reptiles et les amphibiens sur www.boutique-verte.be/herpeto

NOUVEAUTES

Conseillées par le GT « amphibiens et reptiles » de Natagora



MON AMIE LA COULEUVRE (FILM SUR DVD)

Plongez dans les broussailles et les roseaux pour découvrir enfin la vraie vie des reptiles. Une couleuvre à collier vous emmène tout en douceur au cœur de son domaine...

Prix : 22 €



SECRÈTE COULEUVRE

Entre croyances populaires et peur infondée, les serpents ont la vie dure. Vérité ou mythe ? Le point avec la couleuvre à collier. Publication dans la lignée de « la hulotte ».

Prix : 6 €

INCONTOURNABLE

Avec CD audio offert

GUIDE DES AMPHIBIENS D'EUROPE



Cette traduction supprime tout ce qui était disponible jusqu'à présent en langue française. 383 pages sur les amphibiens en français, des clés de détermination développées sur les espèces d'identification délicate.

Prix : 38 €

librairie Aves | optique | multimédia | nichoirs | autres

Magasin central : Maison Liégeoise de l'Environnement | Rue Fusch 3 (dans le Jardin botanique) à 4000 Liège
Tél : 04/250 95 90 - fax : 04/222 16 89 - boutique-verte@natagora.be
Du lundi au samedi de 10h à 18h

Point de vente : Local Aves de Bruxelles | Rue Marie-Thérèse 87 à 1210 Bruxelles | Tél : 02/280 64 23
Du mercredi au vendredi de 12h30 à 17h - Le samedi de 13h30 à 17h

Acheter à la Boutique verte, un autre moyen de soutenir Natagora

La ZHIB des Marais de Douvrain et les travaux pour le crapaud calamite

Bien que moins connus que les célèbres Marais d'Harchies ou que la réserve des Marionvilles, les Marais de Douvrain constituaient un des plus remarquables ensembles naturels du Hainaut occidental. A partir de 1935 et pendant plusieurs dizaines d'années, ils ont malheureusement été partiellement comblés par divers remblais.

Même si le site n'est pas passé loin d'une destruction totale, il bénéficie, depuis 1997, du statut de "zone humide d'intérêt biologique" et en partie du statut de réserve naturelle. Ceci lui assure maintenant une protection à long terme, et laisse augurer d'une amélioration progressive de sa biodiversité.

Le site est constitué de divers habitats d'intérêts : un vaste étang, des roseilières et plusieurs types de végétation des marais, des prairies humides abandonnées et toujours en exploitation, des friches installées sur des remblais houillers, ... Avec le zoning industriel tout proche, ces friches forment un des sites les plus importants du Hainaut pour le crapaud calamite. Mais l'accélération des constructions dans ce zoning faisait peser une grave menace pour cette espèce. C'est ainsi que la Division Nature et Forêt (Cantonement de Mons), sur les conseils de Pascal Dupriez et en accord avec le comité de gestion, a entrepris de creuser de nouvelles mares peu profondes pour favoriser l'espèce. En une journée, plusieurs dizaines de mares ont été creusées. De petites zones ont également été étreppées. Pascal a également mis en place un dispositif pour héberger le calamite lors de sa phase terrestre. De vieilles tuiles ont été posées à même le sol, recouvertes d'un peu de terre. Le crapaud peut ainsi s'y glisser pour se mettre à l'abri.



Tout est maintenant réuni pour que le calamite ait de beaux jours devant lui à Douvrain !



Une des nouvelles mares dans la friche du Marais de Douvrain

Aidez Natagora à créer de nouvelles réserves et 450 mares pour protéger le crapaud des joncs !

On pourrait le nommer prince des flaques ou crapaud souris car il court sur le sol comme un petit rongeur mais officiellement on lui donne le nom de crapaud calamite ou crapaud des joncs...

Si la plupart des batraciens affectionnent les mares constamment sous eaux, notre crapaud des joncs, lui, ne fréquente que les mares peu profondes qui se réchauffent très vite dès les premiers rayons printaniers. Ces conditions très particulières accélèrent le développement de ses têtards qui se métamorphosent en petits crapauds en moins de 5 semaines !

Malheureusement, de tous nos batraciens, le crapaud calamite est une des espèces les plus menacées en Wallonie avec des effectifs qui ont dramatiquement diminué depuis un siècle. Et les causes de régression sont très nombreuses : disparition des mares, remblaiement des friches, carrières, sablières et argilières... Voilà pourquoi, selon la récente publication Amphibiens et reptiles de Wallonie, « la protection d'un nombre substantiel de stations est urgente, idéalement par la mise en réserve naturelle d'un maximum de sites... ».

C'est ainsi que Natagora a décidé de mettre sur pied cette année un programme d'actions et de création de réserves naturelles où subsistent encore des populations de cette espèce, notamment dans les régions de Mons, Charleroi, Liège, Rochefort, Beauraing...

L'objectif est de créer cette année plusieurs nouvelles réserves sur des sites-clés et de creuser 450 mares pour le crapaud des joncs, soit un budget de 35000 euros que nous devons réunir rapidement...

Face à ce déclin dramatique, il y a urgence à agir ! Aidez-nous ! Aidez le crapaud des joncs à retrouver ses mares...
<http://www.natagora.be/sauvonslecalamite>

photo A.Laudelout



par Arnaud Laudelout et Thierry Kinet

Le crapaud calamite

Dans le cadre notamment de ce programme d'achats de terrain par Natagora, Raîenne lance un appel pour actualiser les données sur la répartition du crapaud calamite en Wallonie. Lors des prospections dans le cadre de l'Atlas des amphibiens et reptiles de Wallonie (1985-2003), plus de 180 sites de reproduction ont été identifiés. Mais que s'est-il passé depuis ?

Il est certain que plusieurs stations sont maintenant protégées ou en passe de l'être, mais elles ne représentent qu'une fraction minime des sites connus. En dehors de ces quelques sites, on peut avoir de grosses inquiétudes pour une partie des anciens terroirs des provinces du Hainaut et de Liège, dont la plupart sont en voie de reboisement ou en passe d'être transformés en zones d'activité industrielle. La situation dans les carrières en activité est peut-être plus stable. Par ailleurs, l'évolution des noyaux de population isolés mérite la plus haute attention.

C'est pourquoi nous espérons, dès cette année, couvrir l'ensemble des sites du crapaud calamite pour vérifier que l'espèce y est toujours présente, récolter des informations sur l'évolution des sites, évaluer l'importance des populations. Nous avons donc besoin de vous !

Pour s'organiser le mieux possible pour atteindre cet objectif, merci de prendre contact avec [arnaud.laudelout\(AT\)natagora.be](mailto:arnaud.laudelout(AT)natagora.be) ou [thierry.kinet\(AT\)aves.be](mailto:thierry.kinet(AT)aves.be) en précisant quelle région vous souhaitez prospecter.

Le Prix Raîgne 2008

Dans le but de promouvoir la protection de notre herpétofaune, Raîgne, le groupe de travail "amphibiens et reptiles" de Natagora a créé un prix annuel dont c'est la troisième édition. Les "prix Lézards" pour un montant total de 1000 € récompenseront de nouvelles actions réalisées visant à la sauvegarde et au développement de l'herpétofaune wallonne (batraciens et reptiles) en région wallonne.

Date limite de réception des dossiers de participation : 15 juin 2008. Les lauréats seront connus pour le 1 septembre 2008. Les prix seront remis lors d'une séance académique dans le courant de l'année et éventuellement suivis d'une visite des réalisations primées.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.natagora.be/rainne

Renseignements : prixrainne@natagora.be - 081/830.579

Enquête...

par Franck Pasmans [[frank.pasmans\(AT\)ugent.be](mailto:frank.pasmans(AT)ugent.be)]

Amphibiens et maladies infectieuses

Dans le cadre de nos recherches sur les maladies infectieuses des amphibiens, nous recherchons des cas suspects de mortalité importante des amphibiens.

Qu'est-ce qu'un cas suspect ?

Les cas suspects sont :

- les cas de déclin important de batraciens, particulièrement pendant la migration printanière, mais SANS raison évidente comme la détérioration des habitats (p.ex. reboisement naturelle de frayères de grenouilles rousses, introduction de carpes, ...)
- l'observation d'amphibiens morts ou moribonds, surtout pendant la période de reproduction et SANS cause apparente (noyade dans un bassin escarpé, prédation par mustélidés ou hérons, ...)

Ceci ne signifie pas nécessairement que la cause de ces mortalités est liée à des agents infectieux : l'intoxication par des pesticides en est la cause la plus probable !

Qu'est-ce qu'un amphibien malade ?

Un amphibien en bonne santé est plein de vigueur, il est souvent bien nourri. Sa peau est intacte. En dehors de l'hibernation, ce n'est pas normal d'observer un batracien amorphe. La présence de plaies, ou de desquamations de peau mortes est anormale sauf, évidemment, si les blessures sont dues à un prédateur.

Si vous connaissez des cas suspects de disparition de batraciens ou si vous observez des batraciens en mauvaise santé, merci de nous contacter rapidement

Contact principal :
Frank Pasmans
Faculty of Veterinary Medicine (Ghent University)
[frank.pasmans\(AT\)ugent.be](mailto:frank.pasmans(AT)ugent.be)

La nature a besoin de vous maintenant !

Affiliez-vous à Natagora !

Vous soutiendrez son action de protection

Vous contribuerez à la sensibilisation à la nature

En tant que membre, vous recevrez :

- Natagora, le magazine couleurs nature, bimestriel rempli d'infos palpitantes sur la nature de nos contrées
- L'agenda des activités de Natagora
- Moyennant un supplément de cotisation, le bulletin Aves, qui publie des travaux ornithologiques originaux
- Une réduction de 10 % dans notre Boutique verte (librairie Aves...)
- Un guide de balades à pied et à vélo pour découvrir les plus beaux sites de Belgique à travers 33 circuits nature



Faites vous membre de natagora via notre site
<http://www.natagora.be/cotisations>

Remerciements

Ce numéro de l'Echo des Rainettes n'aurait pu voir le jour sans l'aide de : Yvan Barbier, Jean-Marc Baye, Jacques Bultot, Jean Delacre, Pascal Dupriez, Benoît Gauquie, Franck Hidvegi, Jean-Paul Jacob, Mathias Gosselin, Eric Graitson, Franck Hidvegi, Thierry Kinet, Christiane Percsy, Dominique Testaert.

Rédaction et mise en page : Arnaud Laudelout